

Conseil supérieur de l'éducation

Séance du 16 novembre 2023



Déclaration de SUD éducation

Le mois de novembre est ponctué de plusieurs journées ayant pour objet d'alerter, d'informer et de mobiliser dans l'Éducation nationale comme dans la société sur le sujet des violences.

Les personnels de l'éducation se sont mobilisés autour de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire le 9 novembre.

La journée de internationale de lutte pour les droits des enfants du 20 novembre met au jour tout le chemin qu'il reste à parcourir pour protéger les enfants des violences et des discriminations dans notre société et à l'école. De même, le 20 novembre est également l'occasion de nous mobiliser contre la transphobie lors de la journée du souvenir trans.

Et enfin, le mois de novembre s'achève avec la mobilisation contre les violences sexuelles et sexistes du 25 novembre.

Les violences et discriminations à l'œuvre à l'école comme dans le reste de la société sont des fléaux qui entravent l'accès aux droits et en particulier le droit à l'éducation.

Cette année, trois jeunes personnes sont mortes, victimes du harcèlement scolaire : Lucas, Lindsay et Nicolas.

Derrière ces morts, se cachent les situations de milliers d'élèves qui subissent des violences au sein de l'institution scolaire. Les personnels ont appris, pendant leurs congés, la banalisation de deux heures le jeudi 9 novembre et ont reçu pour consigne de faire passer aux élèves un questionnaire afin de faire un état des lieux des situations de harcèlement dans les écoles et les établissements scolaires.

SUD éducation a pris l'habitude d'alerter au Conseil Supérieur de l'Éducation sur le sujet du

harcèlement scolaire, par conséquent on ne reprochera pas au ministère de l'Éducation nationale de prendre enfin à bras le corps ce problème social majeur, qui a déjà fait de trop nombreuses victimes.

Néanmoins, un questionnaire ne suffira pas, la lutte contre le harcèlement scolaire est transversale : elle nous conduit à nommer les discriminations racistes, validistes, LGBTQIphobes ou sexistes, qui constituent un terreau favorable à des situations de harcèlement et à une dégradation du climat scolaire. On fait le constat que le ministère n'a pas donné aux équipes éducatives les moyens de faire de la journée du 9 novembre une mobilisation de tou·tes contre le harcèlement scolaire. Dans nombre d'écoles et d'établissements, le questionnaire a été envoyé au dernier moment aux équipes, sans explication, les personnels n'ont pas été formés pour recueillir la parole des élèves, ils n'ont pas reçu de consignes sur la marche à suivre en cas de difficultés. Là encore, SUD éducation déplore le manque d'anticipation du ministère, qui semble ignorer que les écoles et les établissements ne disposent pas d'une cellule d'écoute dédiée aux élèves avec des personnels formé-es. Nous craignons que le ministère ne confonde le temps politique et le temps éducatif : pour lutter efficacement contre le harcèlement scolaire, les personnels ont besoin de formation et ont besoin de temps de concertation – autant de choses qui font cruellement défaut aujourd'hui dans l'Éducation nationale. Or, les annonces du passage à une formation continue 100% hors temps de travail risque d'être un obstacle supplémentaire à la formation des personnels pour détecter les situations de harcèlement.

SUD éducation s'interroge sur les suites qui seront données à cette journée du 9 novembre : pour lutter contre le harcèlement scolaire, il faut agir sur le climat scolaire et contre les discriminations.

La journée du 20 novembre pour les droits des enfants met au jour les inégalités d'accès à l'école pour les élèves allophones et les élèves en situation de handicap, mais aussi les violences que subissent les élèves mal logés ou sans logement fixe : plus de 42 000 enfants vivent dans des hébergements d'urgence, des abris de fortune ou dans la rue d'après l'UNICEF France et la Fédération des acteurs de la solidarité. L'augmentation de la précarité, renforcée par le contexte d'inflation actuel, jette à la rue des familles de plus en plus nombreuses, et notamment des familles de personnes sans-papiers. L'Éducation nationale a un rôle essentiel à jouer pour assurer un accompagnement social pour les familles en difficultés, aucun·e élève ne devrait dormir dans la rue en 2023.

De même, l'Éducation nationale a un rôle à jouer dans la protection des enfants contre les violences sexuelles et sexistes. En France, un·e enfant sur 10 est victime d'inceste selon une enquête d'Ipsos sur l'inceste. Au primaire c'est en moyenne 1 enfant par classe, au secondaire 2 ou 3. Face à ces chiffres alarmants, l'Éducation nationale ne donne toujours pas les moyens nécessaires pour mener des programmes de prévention qui favorisent l'accueil de la parole et qui abordent la question du consentement, mais aussi pour assurer la protection et l'accompagnement des victimes et pour recruter des personnels médico-sociaux. Les violences sexuelles concernent 130 000 filles et 30 000 garçons chaque année. Une fille sur cinq et un garçon sur treize en sont victimes. L'âge moyen des premières violences sexuelles est de 10 ans. Ce sont des filles dans 83% des cas.

À l'instar des violences sexuelles sur les femmes et les minorités de genre, la majorité des enfants victimes de violences connaît son agresseur : c'est un membre de la famille, de la communauté éducative, du centre de loisirs, un adulte de confiance. Il s'agit d'événements quotidiens qui invisibilisent leur banalité. SUD éducation interpelle le ministère afin que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles fassent l'objet d'une prise en charge exemplaire par notre ministère. Nos équipes sont encore confrontées à des blocages de l'administration alors que des personnels dénoncent ce type de violences. SUD éducation appelle les personnels à se mobiliser massivement le 25 novembre partout afin de dénoncer et de lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Enfin, pour construire une école vraiment inclusive qui donne les moyens à tou·tes les élèves de réussir, il faut, pour SUD éducation, en finir avec les évaluations nationales dont le caractère standardisé et le contenu n'en font pas des outils pertinents pour évaluer le niveau et les besoins des élèves. À nouveau les évaluations de la rentrée 2023 ont fait la part belle à la fluence alors même que les études scientifiques interrogent la pertinence de cet indicateur pour évaluer la compréhension de l'écrit. L'obsession pour la fluence met au jour la conception des apprentissages portée par le ministère de l'Éducation nationale depuis le ministre Blanquer : s'appuyer sur des tâches simples dont on peut mesurer les résultats. De même, l'évaluation de français en classe de quatrième est parlante : l'évaluation fait l'impasse sur l'expression écrite et porte en partie sur le programme de quatrième alors même que l'évaluation a lieu dans les premières semaines de l'année.

Le ministère s'inquiète des résultats des évaluations de quatrième qui mettent au jour des écarts importants entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux du secteur public hors éducation prioritaire. Or les réponses qu'il apporte sont particulièrement inquiétantes : les groupes de niveau et un renforcement des "Savoirs fondamentaux" ne répondent pas ni aux besoins des élèves ni à ceux des personnels. Le système éducatif français est déjà l'un des systèmes éducatifs où les élèves passent le plus de temps à étudier les mathématiques et sa langue. Ce sont au contraire les dédoublements de classe dans le premier degré qui ont permis d'améliorer le niveau des élèves. De même, les groupes de niveau constituent une politique éducative qui s'adresse aux meilleurs élèves mais qui fait baisser le niveau moyen d'une classe d'âge. Les écarts pédagogiques des groupes de niveau sont nombreux : décrochage entre le travail en groupe classe et le travail en groupe de niveau, stigmatisation des élèves en difficulté, ségrégation des savoirs avec des tâches simples et répétitives pour les élèves en difficultés et approfondissement et ouverture culturelle pour les élèves qui réussissent le mieux mais encore la non prise en compte des élèves qui relèvent de l'inclusion et qui seront globalement assignés aux groupes d'élèves

en difficulté. La politique du ministère tend à favoriser les classes les plus favorisées, celles qui réussissent déjà le mieux à l'école. Ainsi la part de financement de l'enseignement privé augmente davantage que celle de l'enseignement public alors même que les enseignements privés ont une forte responsabilité dans le manque de mixité sociale.

SUD éducation revendique des moyens supplémentaires pour baisser le nombre d'élèves par classe et pour pouvoir accompagner tous les élèves dans leur scolarité, qu'importe leurs

difficultés. Contre la politique étreinte des "Savoirs fondamentaux", SUD éducation revendique un collège unique dans lequel toutes les matières ont leur place sans mise en concurrence de celles-ci dans une optique disciplinaire et transdisciplinaire.

Regardons en face les difficultés de notre système éducatif et soyons ambitieux et ambitieuses dans nos réponses : donnons les moyens à l'école de remplir son rôle émancipateur pour former des individus libres et égaux.